



NOTICE D'INFORMATION - REGLEMENT

ASL Gymnastique Longuyon SAISON 2026-2027



Madame, Monsieur,

Vous venez d'inscrire votre(s) enfant(s) à l'Amicale Saint Louis, section gymnastique, de Longuyon et nous vous en remercions. Nous espérons que votre(s) enfant(s) se plaira(ont) parmi notre équipe.

Nous vous informons que les règles suivantes doivent être respectées.

1. Organisation des cours

- Les horaires seront les suivants cette saison :
 - **Poussines (2017 à 2020)** : 13h30 à 15h le mercredi et 15h à 16h30 le samedi
 - **Jeunesses (2013 à 2016)** : 15h à 16h30 le mercredi et 13h30 à 15h le samedi
 - **Ainées (2012 et avant)** : 19h à 20h30 le jeudi et/ou lundi (précisions via le groupe Messenger chaque semaine) et 11h30 à 13h30 le samedi
- Les moniteurs responsables des cours sont GAVROY Laurence, SETOLA Marine, MANCHETTE Vickie et Lola, BRESSAN Mathilde, BINET Fanny, ANTOINE Claire, LAMBERSEND Noémie, GOEURY Jérôme, JACQUET Jade et GIULIANI Jacqueline.
- Les cours de gymnastique sont généralement maintenus pendant les vacances scolaires, sauf durant la période de Noël (sous réserve de décision de la mairie de Longuyon).
- Des cours de perfectionnement pourront occasionnellement être proposés pendant les vacances.
- L'accès à la salle en dehors des horaires d'entraînement, et sans la présence des moniteurs responsables, est strictement interdit sous peine d'exclusion.

2. Communication

- Toutes les informations seront transmises par e-mail (aucun SMS ne sera envoyé).
- Des informations et photos sont régulièrement publiées sur nos réseaux :
 - **Groupe et page Facebook** : ASL Gymnastique
 - **Instagram** : @asl_gym_longuyon
 - **Site internet** : www.aslgymnastique-longuyon.com

3. Protection des données personnelles (RGPD)

Les informations personnelles recueillies lors de l'inscription (identité, coordonnées, certificat médical, photo d'identité) sont utilisées exclusivement dans le cadre de la gestion administrative et sportive du club et de sa fédération (FSCF).

Elles ne sont ni cédées ni vendues à des tiers.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données vous concernant, ainsi que de celles de votre enfant, en adressant une demande écrite au club.

4. Droit à l'image

Dans le cadre des activités du club (entraînements, compétitions, manifestations, sorties), des photos et vidéos de nos gymnastes peuvent être prises et diffusées sur nos supports de communication (site internet, page et groupe Facebook, Instagram, panneaux d'affichage, presse locale...).

En inscrivant votre enfant à l'ASL Gymnastique Longuyon, vous autorisez, sauf refus écrit de votre part adressé au club, la prise et la diffusion de ces images dans un cadre strictement associatif et non commercial.

5. Inscriptions et documents

- **Cotisation annuelle** : 95 € pour le premier enfant, 85 € pour le second (licence incluse). La cotisation n'est pas remboursable. Les Pass Jeunes et Pass Sport sont acceptés.
- Documents à fournir :
 - o Certificat médical (pour les majeurs) ou attestation médicale de renouvellement (le certificat est valable 3 ans).
 - o Photo d'identité.

6. Santé et allergies

Nous vous remercions de signaler au club, dès l'inscription, toute allergie, pathologie ou traitement médical en cours nécessitant une attention particulière (via un Projet d'Accueil Individualisé - PAI le cas échéant).

Cette information reste strictement confidentielle et n'est utilisée que par les moniteurs encadrant votre enfant, dans son intérêt et sa sécurité.

En cas d'urgence, les moniteurs sont autorisés à faire intervenir les services de secours.

7. Arrêt en cours de saison

Toute demande d'arrêt en cours de saison doit être signalée par écrit (e-mail) au club.

Comme indiqué à l'article 5, la cotisation annuelle n'est pas remboursable, sauf cas de force majeure dûment justifié (déménagement, blessure grave ou maladie empêchant durablement la pratique, sur présentation d'un certificat médical), qui pourra faire l'objet d'un remboursement au prorata, à l'appréciation du bureau du club.

8. Participation aux compétitions

À partir de février, la FSCF organise des concours : la présence des enfants est obligatoire. Toute absence à une compétition obligatoire doit être signalée au plus tôt aux moniteurs responsables.

Une absence non justifiée par un certificat médical fera l'objet d'un avertissement dès la première occurrence. En cas de récidive, elle entraînera une amende imposée par la fédération et une possible exclusion du club la saison suivante.

Certains concours par équipe (départementaux/régionaux) se font sur sélection selon des critères de la fédération. Tous les gymnastes ne pourront donc pas y participer.

9. Tenue et matériel en compétition

- Les gymnastes doivent obligatoirement posséder :
 - o Le justaucorps du club (neuf ou d'occasion via la bourse aux justaucorps),
 - o La veste du club.
- Un short du club pourra être acheté mais il n'est pas obligatoire.
- Consignes d'entretien : le justaucorps doit être lavé à l'eau froide.

- Tenue de compétition :
 - Justaucorps et veste du club,
 - Pieds nus ou patins blancs (chaussettes blanches autorisées),
 - Cheveux attachés correctement,
 - Aucun bijou,
 - Short du club (facultatif).

10. Règles de présence et sécurité

Les parents doivent quitter la salle après avoir déposé leur enfant afin de ne pas perturber les cours.

Les enfants doivent quitter la salle à l'horaire prévu et ne peuvent rester au cours suivant (sauf cas particuliers pour les enfants des moniteurs). Le club n'est plus responsable après l'horaire de fin.

Des retards répétés (au début et/ou à la fin des cours) peuvent mener à une exclusion temporaire ou définitive. La régularité et le respect des horaires favorisent la progression des gymnastes mais sont aussi un signe de respect envers nos bénévoles.

Les enfants trop souvent absents aux cours ou compétitions ne sont pas garantis de conserver leur place l'année suivante (nombre important d'enfants en liste d'attente).

11. Respect des locaux et du matériel

Les gymnastes et leurs familles s'engagent à respecter les locaux ainsi que le matériel du club.

Il est interdit de manger ou de boire (hors eau) dans la salle de sport, notamment sur les tapis et agrès.

Les vestiaires doivent être laissés propres et rangés après chaque cours.

Toute dégradation volontaire du matériel ou des locaux pourra être facturée aux familles concernées.

12. Discipline et tenue pendant les cours

Tenue correcte exigée : Survêtement ou justaucorps, pieds nus ou patins de gym (pas de chaussettes seules). Cheveux attachés, aucun bijou (bagues comprises).

Les enfants ne peuvent pas monter seuls sur les appareils avant ou après les cours, ni porter de chaussures sur le matériel.

Les enfants participent à la mise en place et au rangement du matériel.

Tout comportement déplacé envers les autres gymnastes ou moniteurs pourra entraîner une exclusion temporaire ou définitive.

13. Téléphones portables et objets de valeur

L'usage du téléphone portable est interdit pendant les cours et compétitions, sauf autorisation exceptionnelle d'un moniteur.

Le club décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets de valeur (téléphones, bijoux, argent) laissés dans la salle ou les vestiaires. Il est conseillé de ne pas les apporter.

14. Appel aux bénévoles

Notre club fonctionne entièrement grâce à l'engagement de bénévoles : moniteurs, juges, membres du bureau, parents... Personne n'est rémunéré, chacun donne de son temps libre par passion pour la gymnastique et pour que vos enfants puissent progresser et s'épanouir dans de bonnes conditions.

Pour faire perdurer le club et lui assurer un avenir, nous avons besoin de renouveler et de compléter sans cesse nos équipes de bénévoles. Sans coaches, pas de cours. Sans juges, pas de compétitions. Sans aide lors des événements, plus rien ne peut être organisé chez nous. Chaque bras compte, quel que soit le temps que vous pouvez y consacrer.

Le club recherche des bénévoles pour :

- Encadrer les entraînements,
- Remplir la fonction de juge en compétition,
- Aider lors des déplacements de matériel (transport de matériel, installation,...),
- Participer à l'organisation de certaines manifestations.

N'hésitez pas à vous rapprocher d'un moniteur ou d'un membre du bureau si vous souhaitez donner un peu de votre temps, même ponctuellement. C'est grâce à l'implication de tous que notre club continuera d'exister demain.

L'ensemble de l'équipe de
L'ASL GYMNASTIQUE LONGUYON